

**Commune de TAILLEBOURG**  
**Compte-Rendu du Conseil Municipal**

**Du Vendredi 06 Avril 2018 à 20h30,  
à la Mairie de Taillebourg**

sur convocation du 02 Avril 2018

**Présents :** Pierre TEXIER, Sylvie ALBERT, Gérard GALLAIS, Bruno CHEVALIER, Maryse BEAUBEAU, Babette RICHAUD, Fabrice GUILLOT, Philippe GANTHY, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Emmanuelle GUIBERTEAU, Daniel ARROYO-BISHOP.

**Absents excusés :** M. Jean-François DECQ      **Secrétaire de séance :** Mme Maryse BEAUBEAU

Mr Texier demande de modifier l'ordre du jour dont la suppression :

- de la délibération du budget primitif 2018 (manque certaines données financières)
- de la rétrocession voirie chemin des tritons (manque des signatures)
- de la délibération Eiffage (n'est plus indispensable selon la receveuse)
- de rajouter à l'ordre du jour en 5) une délibération demandée par la CdC (avenant concernant les dépenses de personnel qui instruisent les dossiers « droit du sol »).

Vote : tous pour

**1) Adoption du PV du 22/02/18**

Vote : tous pour

**2) Budget**

**Délibération : Compte de gestion 2017**

fonctionnement

\*dépenses 2017

Budgétisé : 601 326.00€

Réalisé : 579 930.10€

Excédent : 21 395.90€

\*recettes 2017

Budgétisé : 601 326.00€

Réalisé : 632 041.26€

Excédent : 30 715€

investissement

\*dépenses

Budgétisé 2017 : 504 585.84€

Réalisé 2017 : 448 007.79€

\*recettes

Budgétisé 2017 : 504 585.84€

Réalisé 2017 : 524 002.43€

Vote : tous pour

## **Délibération : Compte administratif 2017**

Mr Texier quitte la pièce  
Mr Gallais, doyen, fait voter le compte administratif 2017

Vote : tous pour (abstention de monsieur Texier)

## **Délibération : affectation des résultats 2017**

Vote : tous pour

## **Délibération : subventions accordées aux associations et organismes**

CCAS : 1 000€  
CNASS : 2 339€

Nautic club : pas de subvention	Vote : 2 pour – 4 Absentions – 6 contre
FNACA : 100€	Vote : tous pour
Ainés de la Tour : 100€	Vote : 8 pour – 3 Abstentions
ACCA (association Chasse) : 100€	Vote : 6 pour – 2 abstentions – 3 contre
AAPPMA (association pêche): 160€	Vote : tous pour
ATEPE : 160€	Vote sur le montant : 8 pour 160€ - 3 abstentions Monsieur COVELA indique qu'en 2017 la subvention était de 200€
Lyre Taillebourgeoise : 160€	Vote : tous pour

Les Baladins du Comté de Taillebourg et Société sportive de Taillebourg (21 kms+ Gym), pas de subvention en accord avec les 2 associations car en 2017, la mairie a payé une facture (sécurité) en totalité au lieu de la moitié.

Chambre des métiers : 40€  
Association nationale des villes et des pays d'art : 55€  
Syndicat départemental de voirie : 371€  
ADEF : 16€  
Ecole du chat libre : à décider plus tard en fonction de leur intervention en partenariat avec 30 Millions d'Amis (gestion des chats errants)

Vote : tous pour

## **Délibération : vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 et état 1259**

Mr Texier rappelle qu'il ne souhaite pas augmenter les taux des taxes.

Après discussion, les conseillers votent

Vote : tous pour ne pas augmenter les taxes

### 3) **Délibération** : valeur du mobilier des gîtes communaux

Tout le mobilier a été répertorié et évalué pour un montant de 5 996.40€

Vote : tous pour

### 4) **Délibération** : fermeture et ouverture d'un poste (promotion)

\*fermeture d'un poste agent principal 2ème classe

\*ouverture d'un poste agent principal 1ère classe avec un effet au 01/05/18

Vote : tous pour

### 5) **Délibération** : Avenant 2 de la convention avec la CDC concernant le droit du sol

Mr Texier lit l'avenant 2 de la convention avec la CDC concernant le droit du sol.

Notre participation était de 1 700€, elle est portée à 2 946.64€ (coût salarial recalculé des agents de la CdC)

Vote : 6 contre – 5 pour

6) Réunion de la commission sur le devenir de la maison du parc  
La réunion est fixée au 12/04/18 à 21h

7) Enquête heures de secrétariat  
Mr Texier souhaite faire un audit auprès d'autres communes du Département de 800 à 900 habitants et avec le même type de services (Ecole, Camping, Patrimoine, etc...) pour faire une comparaison sur les heures du secrétariat et celles des agents techniques. Un questionnaire est en préparation.

8) Feu d'artifice  
Il aura lieu le 15 juillet 2018 à 23h.  
Les Baladins du Comté de Taillebourg envisagent, après leur spectacle, de proposer un dîner ce soir-là, dans le parc.

#### 9) Questions diverses

Mme Guiberteau indique que sur le parking près de la Charente, les voitures se garent partout et en bloquent d'autres. Il faudrait interdire de se garer devant l'entrée de la maison qui donne sur la place et laisser un passage pour les éboueurs. Cela va être étudié.

Mme Guiberteau fait part des voitures garées en bas de la rue Aliénor d'Aquitaine sur les barres jaunes.  
Mr Chevalier est au courant, il va s'en occuper.

Il est demandé à Mme Guiberteau de faire un reportage sur les travaux SNCF. Les travaux de nuit sont terminés, ils ont duré une semaine et demie au lieu de 3.

Mme Richaud va installer des plantes médicinales dans des bacs situés dans le jardin médiéval. Elle demande aux conseillers d'en amener s'ils en ont.

Mr Gallais déplore les dégradations faites, toutes les semaines à la salle du foot et les tags au camping, par des jeunes adolescents. Il souhaite installer une caméra. Monsieur TEXIER évoque le financement d'une telle caméra en milieu isolé (alimentation et connexion)

Mr Guillot évoque le problème de voirie vers Les Février (revêtement très détérioré)  
Mr Chevalier a pris rendez-vous avec Mr Prouteau pour faire les travaux nécessaires.

Mr Ganthy a demandé à SOLURIS (logiciels informatique), un devis pour un logiciel pour les protocoles de données sécurisées (envoi/réception en recommandés dématérialisés).

Fin de la réunion : 00h15